

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 février à 19 H

Le Conseil Municipal de la commune de Chantemerle-Lès-Grignan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BODIN Jean-Luc, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 18/02/2025

Nombre de conseillers en exercice : 8

Présents : la majorité des membres en exercice

Absent excusé : ARTAUD Frédéric (procuration à NARDINI Gaelle)

GREYFIE DE BELLECOMBE Alexandre a été élu secrétaire de séance

**Objet : Amélioration et sécurisation des espaces publics autour du bourg historique de CHANTEMERLE LES GRIGNAN – Levé topographique de l'Atelier Foncier - option**

Le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 23 juillet 2024 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre à l'Atelier L Paysage et la délibération du 14 janvier 2025 concernant le devis du géomètre de l'Atelier Foncier pour 6420 € HT.

Il explique qu'en plus du devis d'honoraires, il est nécessaire d'accepter l'option correspondant :

- Au relevé des fils d'eau des regards et la détermination du diamètre et de la nature du réseau
- Au report et fourniture sur support numérique aux formats dwg et pdf ainsi que deux tirages papier au 1/250<sup>e</sup>

Le montant de l'option est de 960 € HT

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 6 voix « Pour », 1 voix « Contre » et 1 abstention**

**ACCEPTE** l'option pour 960 € HT soit 1152 € TTC.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

M. Le Maire

